

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

Déclaration luxembourgeoise

Modèle 100F · revenus 2025

Date limite de dépôt : **31 décembre 2026**

1 Vos revenus luxembourgeois

- ☐ **Salariés ou retraités** : vos certificats de rémunération ou de pension pour l'année 2025.
- ☐ **Autres revenus** (activité indépendante, revenus fonciers, revenus de capitaux) : contactez-moi par téléphone. Revenus fonciers : voir la liste dédiée.

Important : si vous avez plusieurs certificats (CAE, CNS, plusieurs employeurs...), envoyez-les tous. Sinon, les simulations fiscales risquent d'être faussées.

2 Vos revenus français

- ☐ **Avant le 9 avril 2026** : contactez-moi par téléphone.
- ☐ **À partir du 9 avril 2026 (document obligatoire)** : votre avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu 2025 et/ou votre déclaration de revenus française 2025.

3 Vos déductions au Luxembourg

Merci de fournir les justificatifs de paiement de l'année 2025 (attestations annuelles, relevés). Les échéanciers et les tableaux d'amortissement de crédit peuvent être refusés par l'administration fiscale luxembourgeoise (ACD).

- | | |
|---|---|
| ☐ Complémentaire santé : montant total des primes payées | ☐ Épargne-logement luxembourgeoise |
| ☐ Responsabilité civile : assurances auto, moto, habitation | ☐ Services à la personne (garde d'enfants, aide à domicile...) et dons |
| ☐ Intérêts d'emprunt : crédit immobilier et crédit à la consommation | ☐ Pensions alimentaires versées : à un enfant, un ex-conjoint ou un parent dans le besoin |
| ☐ Contrat de prévoyance-vieillesse luxembourgeois (article 111bis) | ☐ Charges extraordinaires : détail sur le site de l'ACD (impotsdirects.public.lu) |
| ☐ Contrat de prévoyance décès « vie entière » (article 111) | |

Bon à savoir : certaines charges restent déductibles au Luxembourg même si elles l'ont déjà été en France.
Frais de garde : déductibles jusqu'aux 12 ans de l'enfant.

4 Votre situation personnelle

- ☐ Tout changement survenu en 2025 (mariage, PACS, naissance, séparation), avec justificatifs.